



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hausse des cas de Tako-tsubo

Question écrite n° 40734

Texte de la question

M. Vincent Ledoux appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la hausse des cas de Tako-tsubo. Surnommé « syndrome du cœur brisé » car dû à une réaction du cœur face à une émotion intense, le Tako-tsubo est une cardiomyopathie liée au stress dont les symptômes se rapprochent de ceux de l'infarctus du myocarde. Décrite pour la première fois au Japon en 1990, le Tako-tsubo toucherait davantage les femmes âgées de 55 à 75 ans. Il semblerait que la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19 soit d'ailleurs à l'origine d'une explosion des cas de Tako-tsubo. En effet, selon une étude américaine publiée en juillet 2020 dans la revue *JAMA Network Open*, les cas de cardiomyopathie liée au stress ont été multipliés par 4,58 dans plusieurs pays au cours de cette période. Cependant, selon l'étude « aucun patient souffrant de cardiomyopathie de stress n'était atteint de covid-19, ce qui suggère qu'un mécanisme de stress indirect, psychologique, social et économique lié à la pandémie, est à l'origine du processus pathologique ». L'organisme, confronté à une émotion intense, produit des hormones de stress et plus particulièrement des catécholamines. Face à cette libération brutale, le muscle cardiaque ne parvient plus à se contracter et des symptômes proches de l'infarctus du myocarde peuvent alors apparaître notamment un essoufflement brutal, une douleur brutale dans la poitrine, une arythmie, une perte de connaissance ou encore un malaise vagal. Le Tako-tsubo constitue une urgence et nécessite une prise en charge immédiate et son diagnostic permet de différencier cette pathologie de l'infarctus du myocarde. Si le patient récupère généralement en quelques semaines suite à une prise en charge médicale rapide, le taux de mortalité du Tako-tsubo est d'environ 3 %. Face à la recrudescence des cas de Tako-tsubo, il lui demande les intentions du Gouvernement pour prévenir encore davantage les maladies cardio-vasculaires. Également, il souhaite savoir si le ministère des solidarités et de la santé a été alerté par une augmentation sensible des maladies cardio-vasculaires, dont le Tako-tsubo, depuis le début de la crise sanitaire.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40734

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 août 2021](#), page 6380

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)